

**Communiqué de presse, 30 juin 2020****Bordier transforme sa structure afin de favoriser le développement de ses activités**

La structure juridique de Bordier & Cie évolue : de « société en commandite », elle est transformée en « société en commandite par actions », au 30 juin 2020.

La société en commandite par actions est une structure juridique qui permet d'associer les avantages du Banquier Privé suisse au sens traditionnel du terme à ceux de la société anonyme.

Cette transformation est particulièrement innovante et s'inscrit pleinement dans notre philosophie : nos clients, leurs intérêts et la qualité de service demeurent au centre de nos préoccupations. Ainsi, nous conservons notre statut de Banquier Privé avec la responsabilité personnelle illimitée des associés, garante de l'alignement de nos intérêts respectifs.

Au niveau comptable, ce sont les règles de la société anonyme qui s'appliquent, nous permettant de bénéficier d'une flexibilité plus importante dans un environnement concurrentiel accru. Finalement, la gouvernance du Groupe Bordier est renforcée par la création d'un organe de contrôle indépendant.

« Tout en restant le dernier Banquier Privé à Genève, cette nouvelle structure nous offre davantage de flexibilité dans la gestion de notre établissement et élargit par conséquent nos perspectives de croissance », commente Grégoire Bordier, Associé.

**Pour tous renseignements**

Christophe Leu  
Responsable de la communication  
Direct +41 58 258 03 54  
christophe.leu@bordier.com

Sandrine Lakhdar-Murisier  
Chargée de communication  
Direct +41 58 258 02 54  
sandrine.lakhdar@bordier.com

*Banquiers Privés au sens le plus authentique du terme, d'une grande stabilité et solidité financière, nous cultivons notre indépendance afin de vous garantir une « expérience Bordier » unique, soit l'alliance d'un service sur mesure et de performances durables.*